

LE PRINCIPE DE L'ÉCONOMIE LINGUISTIQUE ET SES MANIFESTATIONS AU NIVEAU MORPHO-SYNTAXIQUE

Lucia BALANICI

Université d'État « Alecu Russo » de Bălți

In the world designed as a planetary site where modern means of communication are continually reducing the space between people, the society is in a continuous search for anything that could guarantee the achievement of the ultimate goal quickly and with little effort. The human language does not escape the tendency to resort to means that could reduce time and space either.

There are various language phenomena and means in French, transmitting complete information by few elements, during a language exchange, a verbal or written interaction and thus allowing the realization of linguistic economy. It is a series of lexical and grammatical means ensuring the principle of economy in language.

This article aims at analyzing some grammatical phenomena and means that could be used to express a large variety of things using a minimum quantity of time and effort. One of the most widespread phenomena of linguistic economy at the morphosyntactic level is considered the anaphora. We will examine not just the phenomena of *anaphor* and *anaphoric words* but also their role in the achievement and assurance of the economy principle in language.

Key words: *the principle of linguistic economy, syntagmatic economy, paradigmatic economy, anaphora, lexical anaphora, grammatical anaphora, anaphoric expression.*

La culture actuelle exige de plus en plus une communication efficace, explicite, mais qui soit concise et qui se passe vite et clairement. Sur le plan linguistique, cela s'explique par le recours à des procédés d'économie lexicale et syntaxiques. Dans cet article on se propose d'étudier certains phénomènes linguistiques qui permettent de dire beaucoup de choses avec peu de productions langagières sonores (ou écrites) et, donc, en peu de temps, c'est-à-dire des phénomènes ou des moyens langagiers qui assurent et contribuent à la réalisation du principe de l'économie linguistique.

Le terme d'*économie linguistique* apparaît pour la première fois dans l'ouvrage d'André Martinet *Économie des changements phonétiques*, qui s'est précisé au cours des années, remplacé assez souvent par le savant avec les termes *inertie* ou *moindre effort*. Faisant référence à la loi du moindre effort de George Kingsley Zipf, A. Martinet affirme que l'économie est une réalité que l'on devine à tout instant au travail dans les systèmes linguistiques: « l'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique (...). Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le „principe du moindre effort”, expression que nous préférons remplacer par le simple mot „économie” (apud, Peeters, 1992 : 45). Le linguiste français André Martinet considère que l'économie de la langue est « une cause interne des changements linguistiques au sein du système, c'est-à-dire, une tendance interne du langage comme activité humaine, de choisir et d'imposer les formes et les structures qui attestent une consommation minimale d'énergie de la

part du locuteur (1970: 227). Le savant estime que le principe de l'économie linguistique ou la loi du moindre effort joue un rôle essentiel dans l'évolution de la langue, étant donné le fait qu'à chaque moment on crée un équilibre entre le besoin d'imposer de nouveaux éléments et la nécessité d'utiliser ceux existants déjà. Ce fait a déterminé Martinet de démontrer l'existence de deux types d'économie dans la langue: *l'économie syntagmatique et l'économie paradigmatique* (ibidem, 228). Par *économie syntagmatique*, on entend l'augmentation du nombre d'unités du système pour assurer un meilleur déroulement de la communication (Irimia, 2011: 286). Ainsi, ayant l'option de choisir entre deux termes qui désignent la même réalité – *photocopieur et Xerox*, – le locuteur préférera le mot le plus court, chose qui explique le rendement augmenté de l'unité formée par la conversion d'un nom propre en nom commun, au détriment du mot obtenu par la fusion des unités *photo* et *copieur*. *L'économie paradigmatique* consiste dans la conservation du même nombre d'unités du système de la langue et leur jonction ou combinaison pour désigner de nouveaux aspects de la réalité (Idem). Dans un contexte strictement linguistique, J. Dubois et al. affirment que « le principe de l'économie linguistique repose sur la synthèse entre les forces contradictoires (besoin de communication et inertie) qui entrent constamment en conflit dans la vie des langues » (2002 : 163).

Pour David Crystal l'économie est « un critère en linguistique qui requiert, entre autres, qu'une analyse soit courte et utilise le moins de termes possibles » (2003 : 155). Les auteurs du *Dictionnaire de la linguistique* (sous la direction de Georges Mounin) soutiennent que « l'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. Ainsi, l'existence dans toutes les langues connues de deux niveaux d'articulation résulte de l'application de ce principe aux besoins illimités de la communication » (Mounin, 2004 : 119). Ces derniers auteurs ajoutent encore à leur définition que « cette notion d'économie suggère ainsi l'existence d'une dynamique du langage, c'est-à-dire, dans la structure, d'une position d'équilibre toujours remise en question entre les forces en présence, entre la tendance à l'inertie, qui amène l'homme à limiter le coût de ses communications, et la nécessité, par ailleurs, d'en assurer l'intercompréhension » (idem). Et c'est justement dans le contexte de cette dynamique de la langue que nous cherchons à étudier les différents moyens „économiques” du langage disponibles à l'homme moderne – toujours pressé qu'il soit – pour communiquer plus rapidement dans un monde toujours à la recherche du moindre effort.

Il existe en français divers phénomènes et moyens langagiers, transmettant une information complète par peu d'éléments, lors d'un échange langagier, d'une interaction verbale ou écrite et permettant ainsi la réalisation de l'économie linguistique. Il s'agit d'une série de moyens lexicaux et grammaticaux qui assurent le principe de l'économie dans la langue. Un des plus répandus phénomènes d'économie linguistique au niveau morpho-syntaxique est considéré *l'anaphore*. *L'anaphore* est définie par les adeptes de la grammaire générative transformationnelle comme un phénomène d'économie de signifiants. Bernard Pottier soutient qu'il y a « une relation fonctionnelle entre l'anaphore et l'ellipse. Elles ont une double fonction : de réaliser l'économie linguistique et d'assurer la cohérence textuelle » (1962 : 87). Du point de vue étymologique l'anaphore provient du grec ἀναφορά / anaphorá, qui désigne ce qu'on envoie en arrière. Le terme *anaphore* remonte au II-ième siècle, période où le savant Apollonius

Discolos, en étudiant le pronom et sa fonction de substitut, opposait *les déictiques* (formes verbales qui se réfèrent aux objets du monde environnant), *aux anaphoriques* (formes verbales qui renvoient aux segments du discours) (Oroian, 2006 : 27). Selon Apollonius, l'anaphorique ou le pronom est autonome du point de vue sémantique.

L'anaphore se définit traditionnellement comme « toute reprise d'un élément antérieur dans un texte » (Riegel, Pellat, 1994 : 612). Pour la grammaire traditionnelle, la catégorie anaphorique ne peut être abordée que par l'étude des définitions des pronoms et des déterminants. Cependant, cette étude ne mène pas à une vision unifiée des anaphores puisque la langue n'est pas ici considérée comme système (au sens de la linguistique structurale) et que les parties du discours sont étudiées de façon juxtaposée (Kleiber, 1994 : 97). Les adeptes de la linguistique structurale conçoivent l'anaphore comme une catégorie appartenant à la classe des substituts dont l'extension varie toutefois selon les auteurs, notamment pour ce qui concerne les pronoms et les déterminants. Dans le cadre de la grammaire générative et fonctionnelle, déterminants et pronoms sont traités dans le cadre de la syntaxe du nom. « La relation anaphorique correspond alors à la référence dans le discours de ses différentes extensions et peut se réaliser aussi bien au moyen des déterminants définis que des pronoms personnels de la troisième personne, possessifs et démonstratifs » (Cornish, 1990 : 84). Bernard Pottier définit l'anaphore « comme forme de substitution, ne faisant que reprendre du déjà-dit, selon un processus linéaire allant d'un « plus » d'information vers un « moins » d'information » (1962 : 87). Par quoi s'explique l'emploi d'une expression anaphorique? La raison la plus souvent invoquée est l'évitement de la répétition. Le recours à l'anaphore permet d'éviter la répétition soit par soin d'élégance, soit par soin pour l'économie linguistique. Les grammaires modernes emploient les termes d'anaphorique ou de substitut ayant la fonction de supprimer le terme de pronom. Cette interprétation ne reflète point leur essence, parce qu'on peut élargir cette définition à partir du substitut du substantif à toute séquence qui se substitue à une partie du discours, que ça soit nom, adjectif ou verbe (**Pottier, 1962 : 88**). On observe que le pronom peut aussi remplacer d'autres séquences discursives outre celles du nom, comme par exemple des groupes nominaux, des adjectifs, des verbes, des propositions ou même des paragraphes. Ex. *La belle rose rouge est fanée mais elle sent encore bon. Cet élève est bien élevé, mais son collègue l'est moins. Ils ont dû renoncer à ce projet, tu le savais?*

Dans son ouvrage *Sistematica substitutelor din româna contemporană* standard, Maria Manoliu Manea parle des substituts et des anaphoriques ou des économiseurs, termes qu'elle considère synonymes (1968 : 91). On considère des économiseurs les pronoms (personnels, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis), les articles, les morphèmes temporels définis par O. Jespersen comme des „embrayeurs”, qui sont une classe de mots dont le sens varie en fonction de la situation de communication et qui ont une valeur constante qui détermine leur sphère d'application. Selon M. Manoliu-Manea, la classe des substituts et des anaphoriques comprend des formes comme par exemple il, elle, ils, elles, là, les deux, tout, n'importe qui, chacun, le premier, le deuxième, l'autre, les autres, etc. Économiseurs peuvent être aussi une série de substantifs au sens large ou généralisant: *chose, objet, fait, action, événement, être, phénomène, etc.* (ibidem,

92). Ex. *Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières, / Vains objets dont pour moi le charme est envolé?* (A. de Lamartine).

Jean Dubois reprend l'idée de Bernard Pottier sur la fonction anaphorique des pronoms. Il soutient que les anaphores se réfèrent aux segments qui les précèdent ou anticipent quelques segments qui les suivent (Dubois, 1965 : 79). Selon Dubois, l'anaphore représente un facteur d'économie, l'utilisation des pronoms étant justifiée par la nécessité de réduire les messages (idem). On identifie plusieurs types d'anaphores. Selon la typologie proposée par Martin Riegel et Jean-Christophe Pellat on peut distinguer l'anaphore nominale qui se divise en *anaphore fidèle* et *anaphore infidèle* ; *l'anaphore associative*, *l'anaphore « coréférentielle »*, *l'anaphore divergente*, *l'anaphore conceptuelle* (1994 : 614). Les types d'anaphores qui contribuent à la réalisation de l'économie de la langue sont ceux proposés par G. Kleiber. Il en distingue les types suivants (1994 : 51) :

L'anaphore intraphrastique – où l'anaphorique et l'antécédent appartiennent au même énoncé. Ex. *Peu importe si une histoire est vraie du moment qu'elle est belle* (Troyat, p. 28). *L'anaphore interphrastique* – l'antécédent et l'anaphorique font partie des énoncés différents du même texte. Ex. *J'ai rencontré des amis. Ils m'ont parlé de toi.* *L'anaphore résomptive* – implique la relation où l'expression anaphorique résume le contenu de l'antécédent, celui-ci étant exprimé par un syntagme, toute une phrase ou un paragraphe. Ex. *Non content de tirer sur des cibles militaires, les Serbes s'attaquent désormais aux populations civiles. Ce procédé est éminemment condamnable* (Le Monde, 2001).

Dans le cas de *l'anaphore segmentale*, l'antécédent est un mot ou un syntagme. L'anaphore résomptive (ou conceptuelle) suppose la création par l'anaphorique d'une représentation mentale d'un nouveau référent à partir de plusieurs informations données par une partie de phrase plus large qu'un syntagme ou par toute une phrase. Ex : *Naturellement, ils ont du goût aussi pour les joies simples, ils aiment les femmes, le cinéma et les bains de mer. Mais, très raisonnablement, ils réservent ces plaisirs pour le samedi soir et le dimanche [...]* (Druon, p.12)

Les syntagmes nominaux démonstratifs, les pronoms démonstratifs, l'anaphorique *tel* et les adverbes anaphoriques s'emploient fréquemment comme anaphoriques résomptifs. Ex : *Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt. Dans notre petite ville, est-ce l'effet du climat, tout cela se fait ensemble [...]* (Troyat, p. 41).

L'anaphore pronominale – désigne la situation où l'anaphorique est désigné par un pronom. Ce type connaît deux formes : 1) *l'anaphore pronominale standard* qui joint la reprise et la coréférence. Le pronom anaphorique reprend un substantif et une identité de genre et de nombre s'établit entre les deux termes. Ex. *Françoise se sent très fatiguée. Elle a besoin de quelques jours de vacances* (Troyat, p. 68) et 2) *l'anaphore pronominale* où le référent est repris partiellement. Ce type d'anaphore est réalisé à l'aide des pronoms indéfinis *certains, quelques –uns, les uns, les autres*, etc. Ex. *J'ai invité mes amis à mon anniversaire, mais quelques-uns ne sont pas venus.* *L'anaphore totale* – ces anaphores pronominales reprennent un nom ou un groupe nominal dans son *intégralité*. Ces reprises sont généralement assurées par les pronoms personnels de la III-ème personne, certains démonstratifs et les relatifs. Ex. *Patrick est l'homme qui a le pouvoir de détourner Françoise en pensée*

et en action, c'est celui qu'elle aime (Troyat, p.98). *L'anaphore partielle* – certains pronoms représentent une partie seulement du groupe nominal. Ce sont les possessifs, certains démonstratifs, le pronom « en », les indéfinis et les numéraux. Ex : *J'ai acheté deux exemplaires de ce livre. J'en ai offert un à mon ami. J'ai gardé l'autre pour moi. Les tragédies de Racine ont des sources diverses : certains puisent dans la mythologie grecque; d'autres viennent de l'histoire romaine; les deux derniers s'inspirent de la Bible* (Fonseca, p. 56).

Ainsi, vue l'économie de l'information que cette catégorie implique, aussi bien que les contextes où elle se voit présente, l'anaphore réussit assez souvent à respecter les proportions entre l'implicite et l'explicite du texte, sans causer trop d'ambiguïtés sémantiques ou d'incompréhensions. Les anaphores sont en même temps des opérateurs référentiels, textuels et discursifs, ayant plusieurs rôles à jouer à différents niveaux, mais elles représentent aussi un important facteur linguistique, qui permet d'assurer la réalisation du principe économique dans la langue.

Références bibliographiques

- Cornish, Francis. « Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours », in Kleiber, Tyvaert, (éds) *L'anaphore et ses domaines*. Paris : Klincksieck, 1990. p. 81-96.
- Crystal, David. *A Dictionary of Linguistics & Phonetics*. London: Blackwell Publishing, 5^e édition, 2003.
- Druon, Maurice. *Les grandes familles*. Paris: Éd. Plon, 1999.
- Dubois, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse, 2002.
- Dubois, Jean. *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris : Larousse, 1965.
- Fonseca, Christiane. *Passion, fatalité et divin dans la tragédie racinienne*, in *Cahiers jungiens de psychanalyse*, nr. 131, 1/2010, p. 43-60. <<http://www.cairn.info/revue-cahiers-jungiens-de-psychanalyse-2010-1-page-43.htm>>
- Irimia, Dumitru. *Curs de lingvistică generală*. Ediția a III-a. Iași : Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”, 2011.
- Kleiber, Georges. *Anaphores et pronoms*. Paris : Duculot, 1994.
- Manoliu-Manea, Maria. *Sistematica substitutelor din româna contemporană standard*. București: Editura Academiei, 1968.
- Martinet, André. *Elemente de lingvistică generală*. Traducere și adaptare în limba română de Paul Miclău. București : Editura Științifică, 1970.
- Mounin, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige, PUF, 4^e édition, 2004.
- Oroian, Elvira. *Anafora și catafora ca fenomene discursive*. Cluj-Napoca : Risoprint, 2006.
- Peeters, Bert. *Diachronie, phonologie et linguistique fonctionnelle*. Louvain-la-Neuve : Peeters, 1992.
- <<https://books.google.md/books?id=JZwLMenJ6-UC&pg=PP2&lpg=PP2&dq=Peeters,+B.,+Diachronie,&source=bl&ots=q2RMfsgYO5&sig=ACfU3U0tABOoDCLFwi9w77lloC9IaCLyw&hl=ru&sa=X&ved=2ahUKEwixprSi-ergA>>
- Pottier, Bernard. *Systématique des éléments de relation. Études de morphosyntaxe romane*. Paris : Librairie Klincksieck, 1962.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 1994.
- Troyat, Henri. *Les Eygletière*. Paris : Éd. 84, 1999.
- Ионица, Мирча. *Глоссарий контекстуальных связей*. Кишинев : Штиинца, 1981.